



# Le CSE rame dans la baie des anges

Petit CR du CSE Grand Sud à Nice du 27/02/2019

## Le Règlement Intérieur (RI) : épisode II

Après le coup de théâtre au précédent CSE de Toulouse où, suite au rejet du RI, le secrétaire avait menacé de démissionner, et où la direction avait repris en main le bureau du CSE, le RI est revenu pour un nouveau passage au vote.

Ce RI, complètement piloté par la direction, a été adopté par 14 voix pour et 7 voix contre de la CGT.

Les propositions de la CGT sur les améliorations à apporter ont été rejetées hormis l'application du délai légal sur la transmission des documents.

Au final, ce RI ne fait que refléter l'absence d'indépendance du bureau du CSE.

## ASC : l'arlésienne !

A cette réunion, toujours pas de présentation de budget des ASC (Activité sociales et Culturelles) ni de fonctionnement du CSE !!

Des documents ont été fournis sur d'hypothétiques répartitions du budget des ASC : des questions mais peu de réponses !

En fait, la coalition majoritaire, très divisée sur le sujet, a présenté un document de travail non finalisé, en d'autres termes un brouillon ! Ce qui n'a pas empêché le secrétaire de le soumettre au vote, tout en indiquant que tout pouvait encore changer !

Pour la CGT, les propositions de répartition des subventions entre salariés ne sont pas socialement équitables.

Résultat du vote : 7 contre (CGT), 14 pour (CFE-CGC, CFTC, CFDT, UNSA)

S'ensuivent des déclarations surprenantes :

La CFDT conteste une partie du document qu'elle vient de voter ! Elle trouve la part du compte loisir trop élevé et demande une plus grande part financière pour les animations locales et voyages de groupe.

La CFTC a, quant à elle, une définition particulière du terme « social » : les subventions devraient être proportionnelle à la rémunération car « le CLI de Montpellier était réparti d'une manière discriminatoire !! ». De plus, elle demande plus de budget pour les activités locales pour développer « la cohésion d'équipe » !

**A quand le team building financé par le CSE  
aux salins du midi ou à la bamboueraie d'Anduze ??**

